

PROCES VERBAL n°1 APEL Ecole Ste Anne

Année scolaire 2022/2023

Compte rendu de la réunion du 10 Octobre 2022

Personnes Présentes

Mme Sarah Devaux, Mr David Conan, Mme Loison Mélinda, Mme Lauray Olbert Delphine, Mme Mirabella Cindy, Mme Forge Laura, Mme Drouin Emilie (OGEC), Mme Aurore Bourgoïn (enseignante), Mme Catherine Brulé (enseignante), Mme Ludivine Frostin (enseignante), Mme Oriane Bizeray (enseignante), Mme Nelly Froger (enseignante).

Personnes excusées

Mr Teddy Froger , Mélanie Tessier, Marie Lecomte.

Début de la séance : 19h10

Ordre du jour

- 1- Présentation des festivités de 2021/2022
- 2- Bilan financier
- 3- Idées des actions à mener pour l'année à venir
- 4- Projets éducatifs
- 5- Election du bureau

- **1- Présentation des festivités de 2021/2022**

Des photographies ont servies de support pour illustrer les manifestations qui ont eu lieu tout au long de l'année scolaire 2021-2022. Ainsi nous avons évoqué la visite du père Noël, le spectacle, la mise en culture de légumes au potager, le renouvellement des arbres dans la cour, la kermesse et pour finir les sorties à Croc blanc, Carnuta et le séjour aux tipis du bonheur de vivre. Les transports des sorties ont été financés par l'APEL, avec une contribution particulière pour le séjour aux tipis où l'APEL qui a participé à hauteur de 60€ par enfants, ne laissant à charge des familles les 40€ restants.

Divers événements ont ponctué l'année afin d'apporter des fonds à l'association : la vente de chocolats de Noël, la récolte de cartouche d'encre, les ventes de gâteaux et de saucissons, la tombola. Des aides au financement ont été offertes par l'APEL nationale et il a été rappelé qu'il est important pour les parents de cotiser.

Le président en a profité pour remercier les bénévoles qui ont contribué au bon fonctionnement de ces journées, en particulier Michel pour l'aide à la mise en place et l'entretien pour potager, les membres de l'APEL, l'OGEC, les maîtresses et les parents.

- **2-Bilan financier**

L'APEL présente un bilan financier positif. Les sorties de l'année s'élèvent à un total de 9085,02€ et des entrées financières à hauteur de 11993,58€, les bénéfices de cette année représentent 2908,56€.

A ce jour, sont présents un montant de 6 212,43€ sur le compte courant et 1 079,75€ sur le livret.

Le bilan financier de l'année est présenté en annexe 1.

- **3-Idées des actions à mener pour l'année scolaire à venir**

En cette nouvelle année scolaire, l'APEL envisage de mener les projets suivants, toujours dans le but de récolter des fonds :

- Continuer la collecte de cartouches d'encre vides.
- Mettre en place la vente de chocolats pour Noël, via Initiatives
- Organiser une kermesse et une tombola.
- Faire des ventes de gâteaux

En vue d'animer l'année il a été question de :

- De faire un spectacle de Noël le 3 décembre à la salle Capella. Il est prévu de faire appel à Betty Magicienne pour une prestation de 450€. En première partie, les enfants pourront présenter un tour de chants. Il a été envisagé d'ouvrir l'événement à un public extérieur à l'école.
- De mettre en place l'opération bol de riz, préparée conjointement entre l'équipe enseignante et l'APPEL.
- Organiser une soirée thématique pour les enfants afin de libérer les parents.
- Une projection de cinéma plein air en soirée.

- Fêter le carnaval avec un défilé dans les rues de Connerré avec les écoles publiques. Il aurait lieu le dimanche 5 Mars 2023.
- Planifier un concours de dessin.
- Orchestrer la kermesse le 2 juillet 2023.

Certaines personnes souhaitent que l'école soit plus ouverte aux parents et accompagnants des enfants. Pour y pallier, il a été proposé d'accueillir les personnes venant chercher les élèves lors de ventes de gâteaux dans la cour et non au portail, de faire des visites du potager, de mettre en place des portes ouvertes pour les grands-parents.

L'idée de faire les portes ouvertes de l'école pendant les heures de classe avec tous les élèves présents a été émise.

Pour donner suite aux subventions de L'APEL nationale, il est prévu dans le cours de l'année scolaire de pourvoir la cour en mobilier extérieur ainsi qu'en nichoirs à oiseaux.

- **4-Les projets éducatifs**

L'équipe pédagogique et l'OGEC sont en train de mettre en place une salle de motricité. Peut-être que le budget octroyé par l'OGEC de 1800€ sera insuffisant. Il est probable que l'APEL accepte d'aider financièrement à la réalisation de ce projet.

Les enseignantes décideront courant janvier des sorties scolaires qu'elles souhaitent faire en fin d'année. Cependant deux idées ont été évoquées :

- Le projet d'un séjour en classe de mer pour la classe des CM1-CM2 : il s'agirait d'un séjour de 5 jours organisé par la PEP sur les côtes de La Manche comprenant des ateliers liés au littoral et à l'apprentissage de l'anglais avec une excursion à Guernesey. Pour 29 élèves, le prix s'élèverait à plus de 10 000€, soit 370€ par élèves.
- Accueillir la venue en novembre de Gustave, un burkinabais ayant construit une école dans son pays avec qui Nelly a des échanges réguliers. Il est envisagé de faire un goûter pour récolter des fonds et peut-être mettre en place le parrainage d'un enfant par les familles qui le souhaitent.

- **5-Les élections du nouveau bureau**

Au vu des personnes présentes à cette assemblée, la question de renouveler l'association s'est posée. Plusieurs membres du bureau sont parents d'élèves de CM2, ce qui signifie qu'il est important de passer le relais pour que l'APEL perdure l'année prochaine. Afin d'éviter une éventuelle dissolution, des membres qui souhaitaient quitter le bureau mais rester dans l'association, se sont présentés à nouveau et nous pouvons saluer Mme Cindy Mirabella et Mme Nadège Chartier qui ont fait en sorte que par leur engagement l'association perdure.

Ont été élus à l'unanimité, Mr Conan David, en qualité de Président, Mme Mirabella Cindy en qualité de vice-présidente, Mme Chartier Nadège en qualité de trésorirère, Mme Tessier Mélanie, en qualité de vice-trésorière, Mme Lauray Olbert Delphine en tant que secrétaire et Mme Loison Mélinda en qualité de vice-secrétaire.

Mesdames Forge Laura et Devaux Sarah, ainsi que Messieurs Froger Teddy et Gillet Killian deviennent membres actifs. Chaque membre s'engage à faire de son mieux pour assurer le bon fonctionnement de l'association.

La prochaine réunion de l'APEL est fixée au 7 Novembre à 18h30.

La séance s'est clôturée à 20h25.

David Conan

Delphine Lauray Olbert

Annexe 1 Le bilan financier

ANNEE 2021/2022

TOTAL DES ENTREES	11 993,58	
	€	
TOTAL DES SORTIES	9 085,02	
	€	
TOTAL DES BENEFICES	2 908,56	
	€	
FOND DE CAISSE	5	(-5€ frais d'essence esp)
	€	
TOTAL	2 913,56	
	€	

Détail par actions	Entrées	Sorties	Bénéfices
Frais Bancaires	0,00 €	23,40 €	-23,40 €
Noël 2021	0,00 €	364,00 €	-364,00 €
Chocolats de Noël	1 820,55 €	1 264,70 €	555,85 €
Arbres	0,00 €	214,30 €	-214,30 €
Saucissons	1 052,00 €	658,00 €	394,00 €
Livres photos CM1/CM2	324,00 €	317,69 €	6,31 €
La Poste	0,00 €	35,12 €	-35,12 €
Potager	0,00 €	82,49 €	-82,49 €
Cartouches Vides	267,01 €	0,00 €	267,01 €
Adhésion Appel	54,00 €	0,00 €	54,00 €
Erreur Virement Apel	999,00 €	999,00 €	0,00 €
Vente de gâteaux	322,00 €	0,00 €	322,00 €
Sorties Scolaires	0,00 €	609,00 €	-609,00 €
Sponsors / IPL	310,00 €	220,80 €	89,20 €
Thuard	0,00 €	77,50 €	-77,50 €
Dons	1 110,00 €	0,00 €	1 110,00 €
Transport Mauger	116,94 €	1 114,00 €	-997,06 €
Portes ouvertes	0,00 €	31,52 €	-31,52 €
Kermesse	2 672,08 €	1 813,69 €	858,39 €
Tickets + Lots	2 946,00 €	1 153,89 €	1 792,11 €
Goûter rentrée	0,00 €	105,92 €	-105,92 €

TOTAL BENEFICES	11 993,58 €	9 085,02 €	2 908,56 €
------------------------	--------------------	-------------------	-------------------